

COMPTE RENDU DU CDAS DU 3 SEPTEMBRE 2026

1. Approbation du procès-verbal du CDAS du 22 janvier 2026

La CFTC approuve le procès-verbal du 22 janvier

2. Situation budgétaire et actions sociales

Rappel concernant les inscriptions à l'arbre de Noël : les agents sont invités à compléter le document prévu à cet effet.

Actions de loisirs

- Europa-Park : 583 billets ont été attribués pour plus de 700 inscriptions, nécessitant la mise en place d'un système de sélection.

La forte demande confirme l'intérêt des agents. La CFTC demande que les critères de sélection soient communiqués de manière transparente afin de garantir une attribution équitable.

- Le Roi Soleil : 59 billets ont été distribués. Le montant de la subvention ne rendait pas l'offre suffisamment attractive, certains billets étant proposés à un tarif inférieur à la Fnac, sans subvention.

La CFTC estime nécessaire de comparer systématiquement les tarifs du marché avant de proposer une action subventionnée. Les prestations doivent apporter un avantage financier réel aux agents.

Repas des retraités

Le repas s'est déroulé à l'Orangerie et a réuni environ 100 participants, en présence de représentants des Douanes, de l'ATSCAF et d'Élisabeth GLORIOT.

Utilisation du reliquat budgétaire

Un reliquat d'environ 900 € doit être utilisé avant la clôture de l'exercice comptable le 10 décembre.

Propositions évoquées :

- Distribution de tickets de cinéma ;
- Offres en lien avec Iliad ;
- Offres proposées par Préo ;
- Toute autre action bénéficiant rapidement au plus grand nombre.

3. Restauration

- HUS : Déménagement des services concernés prévu en décembre.
- La Poste : Une enquête relative à la restauration est en cours.
- CEA : Changement de prestataire, désormais l'Alsacienne de restauration.
- Neudorf : Accord donné pour modifier l'organisation de l'espace de cuisson. Le self devrait être réaménagé l'année prochaine. Devis de 6 400 € pour le remplacement de l'adoucisseur (financement DRFiP à hauteur de 50 %)
- Saverne : La réparation de la vitrine a été effectuée.

La CFTC rappelle l'importance d'une prise en charge rapide des problèmes matériels pour garantir de bonnes conditions d'hygiène et de service.

4. Logement

Présentation de solutions de logement temporaire. Un support d'information destiné aux assistants de service social est disponible.

Situation du logement

- 2022 : Offre de 30 logements rue Engelbreit peu sollicitée en raison de l'éloignement de la carte scolaire.
- 2024 : Tension persistante sur le logement, notamment en zone frontalière (loyers élevés à Thionville du fait de la proximité avec le Luxembourg).
- Modalités : Demande à effectuer via Démarches simplifiées avec un numéro unique. Validité d'un an, renouvelable.

Offres de logement

- Batigère : Offres disponibles à Nancy, Metz et Thionville, mais aucune à Strasbourg. Possibilité d'étudier une convention avec Habitation Moderne à Strasbourg si la situation persiste.
- Logements temporaires : Disponibles à Strasbourg, Metz et Nancy. Aucune demande enregistrée à ce jour à Strasbourg.
- Demandes non satisfaites : 38 demandes de logement recensées à Strasbourg sans aucune attribution réalisée.

5. Propositions du CDAS 67

Les membres du CDAS sont invités à transmettre leurs propositions à Élisabeth Levandowski.

La CFTC invite les agents à faire remonter leurs besoins et propositions afin que les futures actions répondent au mieux aux attentes du terrain.

6. Questions diverses et prochaines réunions

Dates des prochaines instances :

- Groupe de travail : 28 septembre 2026 à 9 h 30
- CDAS : 26 novembre 2026 à 9 h 30

Vos représentantes du CDAS restent à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations.

Parce que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est essentiel, la CFTC s'engage pour vous au quotidien.



**Défendons la vie au travail,
et celle d'après le travail.**

